

# Étang de Chiurlinu : la nature est revenue au galop

Les travaux de réhabilitation du site de "Banda Bianca" ont été inaugurés hier sur le territoire marin de Furiani. Accessible au public, la trentaine d'hectares a été placée sous la protection du Conservatoire du littoral



Michel Muracciole, délégué régional du Conservatoire du littoral, a fait le guide.

Des voiles parsèment la mer de couleurs vives, les silhouettes familières des îles festonnent l'horizon, la plage semble étirer à l'infini son écharpe de sable blanc. Le seul problème dans la description de ce tableau idyllique, c'est qu'il a fallu s'y enliser pendant de longues minutes sous la canicule. Mais c'était pour la bonne cause : l'inauguration des travaux de réhabilitation du site de "Banda Bianca", sur le cordon lagunaire de la Marana, dans le prolongement sud du grau de la Réserve naturelle de Chiurlinu, créée en 1994 sur un périmètre de 1 790 hectares et gérée par le conseil départemental de la Haute-Corse. Les huiles sont là, et elles ne sont pas toutes

solaires. Avant son aménagement, l'endroit était quasiment à l'abandon, parsemé de dépôts sauvages, tenant lieu de circuit improvisé pour des chauffeurs de 4X4 dont les sensations fortes avaient pour seul effet la destruction des dunes, des voitures qui stationnaient n'importe où, presque les pieds dans l'eau.

Tout pour perturber l'écosystème et accélérer l'érosion du trait de côte.

## Une nouvelle parcelle va se greffer

Michel Muracciole, délégué régional du Conservatoire du littoral, sert de guide.

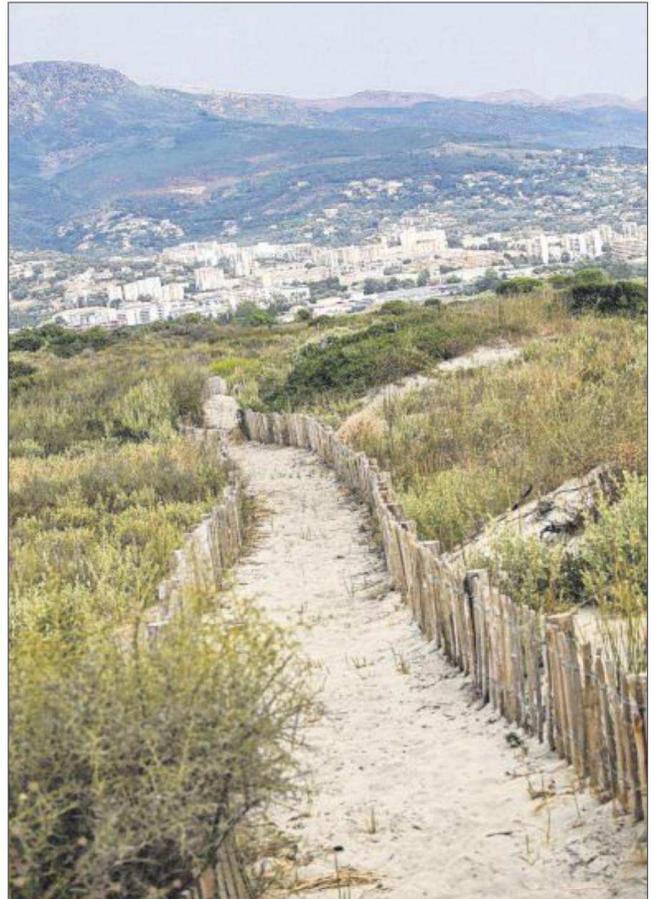
Il dresse l'inventaire de tous les aménagements qui

ont été réalisés sur une trentaine d'hectares : suppression des pistes et des stationnements anarchiques sur la dune reconstituée, cicatrization des sols dans la perspective de leur future végétalisation, création d'un espace pour les véhicules de 65 places en retrait du rivage, évacuation de gravats et des nombreuses décharges sauvages, extraction des plantes envahissantes du type griffes de sorcières et plantation de pins parasols, création de chemins d'accès à la plage et de promenade. Des lignes de pieux en métal ont été installées depuis la partie haute de la dune jusqu'à la mer pour interdire le passage des véhicules à moteur. Les travaux ont été financés par l'Union européenne via le Feder.

Un terrain de près de huit hectares sous la pinède qui jouxte le site côté sud va faire l'objet d'une acquisition prochaine, le temps de mener à son terme la procédure d'expropriation.

## Attribution de quinze hectares du DPM

La restauration sobre de ce site, comme tant d'autres dans l'île, est emblématique du rôle du Conservatoire du littoral depuis quarante ans qui contribue au caractère et à l'identité de la Corse sur le double registre de la préservation



Sur une trentaine d'hectares, de nombreux aménagements ont été réalisés, notamment la création de chemins d'accès à la plage et de promenade.

/ PHOTOS CHRISTIAN BUFFA

de la nature, de l'économie durable et de l'accessibilité au public en quête d'harmonie avec son environnement.

Evidemment, l'implication des collectivités, communes et intercommunalités est fondamentale. D'ailleurs, Borgo, représentée par son maire Anne-Marie Natali, qui a aussi la casquette, ou plutôt le chapeau, de la communauté de Marana-Golo, est concernée par les futures acquisitions du Conservatoire, tandis que la Ville de Bastia elle-même souhaiterait que la parcelle sud de l'Arinella devienne un site sur le modèle de celui de "Banda Bianca". Enfin, après les discours (voir par ailleurs) précédés d'une minute de recueillement à la mémoire des victimes du terrorisme et juste

avant le pique-nique convivial concocté sur zone, le préfet de la Haute-Corse et le Conservatoire du littoral ont paraphé une convention qui permet à ce dernier d'intégrer dans son précieux patrimoine quinze hectares du domaine public maritime sur deux kilomètres et demi de plage. De quoi avoir le moral à marée haute.

JEAN-MARC RAFFAELLI



65 places de parking en retrait du rivage ont été créées.

## Un concert des louanges pour le site réhabilité

Michel Simonpietri, maire de Furiani : "Je regrette que Ségolène Royal n'ait pu faire une halte ici. Les aigrettes, les chevaliers guignettes, les flamants roses et autres martins-pêcheurs ont été bien déçus. Le Conservatoire a eu le courage d'imaginer un nouveau mode de développement qui met en valeur la nature sans la mettre sous cloche. J'ai une pensée pour les visionnaires qui l'ont créé, François Giacobbi, qui l'a porté sur les fonts baptismaux, Michel Leenhardt qui en fut le président de 1971 à 1997, le botaniste Marcelle Conrad qui a dédié sa vie à découvrir la flore endémique de l'île."

François Orlandi, président du CD2B et du conseil des rivages : "Ceux qui ont connu le lido

de la Marana sans route, menacé par la spéculation pour en faire une marina de béton ou y construire un port de plaisance, peuvent mesurer le chemin qui n'a heureusement pas été parcouru. Nous le devons à la mobilisation de tous, collectivités, État, associations, populations dont la prise de conscience et les actions ont donné à cet espace sa vraie valeur, celle de la beauté de notre territoire."

Agnès Simonpietri, présidente de l'office de l'environnement : "Nous sommes confrontés à deux défis. Le premier sera de mettre en synergie l'ensemble des partenaires engagés dans la réhabilitation et la mise en valeur de nos sites remarquables dans la perspective de la collectivité unique ;

le deuxième consistera à obtenir une fiscalité écologique sans laquelle il sera très difficile de faire vivre toutes ces actions. Il y a de plus en plus d'espaces à protéger et de moins en moins de moyens."

Alain Thirion, préfet de la Haute-Corse : "J'insiste sur le travail remarquable réalisé par le Conservatoire du littoral en Corse peut-être plus qu'ailleurs. Derrière cette réalisation, il y a d'autres enjeux importants, la lutte contre l'érosion pour laquelle nous allons prendre des mesures, la prévention des inondations dans une zone particulièrement sensible, et la fin du phénomène de mitage si préjudiciable à la préservation de l'environnement."

## En chiffres

Le Conservatoire du littoral en Corse : 62 sites ; 60 gardes ; 18 840 hectares de surface protégée ; 23 % du linéaire côtier de la Corse. Objectif : 40 % du littoral d'ici 2050.

Le site de "Banda Bianca" : 31 hectares (avec prochaine acquisition de la parcelle voisine) ; 1,3 kilomètre de côte ; 500 000 euros d'aménagement financé entièrement par des fonds européens.